

Brevet de Technicien Supérieur Agricole AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Façonnez la nature, sculptez votre avenir avec le BTSA Aménagements Paysagers !

RNCP 38349

Formation Niveau 5

(Apprentissage / Formation professionnelle continue)

Taux de réussite :
67%

Taux d'insertion à 6 mois :
100%

Taux de poursuite d'études :
63% (apprentis)

**Taux d'appréciation des
bénéficiaires :**
100%

Données session 2025

L'AgroCampus Nîmes-Rodilhan Marie Durand est un établissement d'enseignement dépendant du Ministère de l'Agriculture. Il regroupe 3 centres de formation : le lycée, le CFAA pour les formations en apprentissage et le CFPPA pour les formations adultes.

Idéalement situé, proche de la gare, desserte directe par autocars. A 10 km de Nîmes, ville étudiante agréable au patrimoine riche.

L'AgroCampus dispose d'un **internat** et d'un **service restauration**.

Point +

- **Des infrastructures sur site** (parc paysager, exploitation agricole et salles spécialisées) qui facilitent les apprentissages. Le travail sur les outils numériques spécifiques et sur le terrain. Une salle numérique mobile.

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Référentes inclusion : Mme Celine DEVAUX
celine.devaux@educagri.fr et Mme Estelle OLIVEIRA
estelle.oliveira@educagri.fr



PRÉSENTATION

& objectifs de la formation

Ce diplôme prépare les futurs gestionnaires du secteur de l'aménagement paysager. Manager de terrain, le chef d'équipe est à même de gérer des équipes, conduire des chantiers. Il contribue à l'élaboration d'un projet d'aménagement paysager, à son chiffrage, à son organisation et à son suivi.

Objectifs de la formation :

- **Organiser le travail et encadrer les équipes :** Assurer l'efficacité du travail et l'implication des salariés dans le respect des normes et la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement
- **Gérer et mettre en place de la végétation :** prendre compte de l'environnement, de la gestion de l'entretien et l'évolution de l'aménagement en développant un environnement apprécié et utilisé pour les utilisateurs.
- **Mettre en place et prescrire la maintenance d'ouvrages paysagers :** installer et maintenir en état les ouvrages d'un aménagement paysager dans un contexte de transition écologique
- **Gérer et suivre les chantiers :** permettre la réalisation technique et économique du projet dans le respect des délais et du budget
- **Créer des aménagements paysagers :** concevoir un projet en aménagement paysager adapté à la demande du commanditaire et à son environnement dans un contexte de transition écologique



PUBLIC CONCERNÉ

& conditions d'admission

- **Formation Apprentissage :** avoir entre 16 et 30 ans ou plus en cas de reconnaissance de travailleur handicapé et répondre aux conditions des prérequis.
- **Formation Continue :** mêmes conditions que l'apprentissage sans la limite d'âge

Préinscription en ligne - Entretien de positionnement avec les acteurs en charge du recrutement du centre de formation

Inscription définitive : avoir signé un contrat en alternance avec un employeur pour confirmer son inscription au CFA ou avoir un accord de financement de la formation.



QUALITES REQUISES

& prérequis

Qualités requises : Être créatif et curieux, être rigoureux, savoir travailler en équipe et avoir de l'appétence pour le management.

Prérequis : Etre titulaire d'un Bac Technologique, Bac Pro, Bac Général ou d'un diplôme de niveau 4 ou supérieur.



CONTENUS DE FORMATION

& blocs de compétences

Formation semestrialisée composée de 8 blocs de compétences :

- **S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui :** enjeu sociaux économiques
- **Construire son projet personnel et professionnel :** connaissance de l'environnement professionnel et conduite de projets
- **Communiquer dans des situations et des contextes variés :** communication en langue étrangère et avec des moyens adaptés
- **Organiser le travail des équipes :** planification des activités, gestion d'équipe et mise en œuvre des réglementations.
- **Gérer la végétation dans un contexte de transition écologique :** réalisation d'un diagnostic, mise en place et gestion de la végétation
- **Gérer les ouvrages et les réseaux :** maintenance et réalisation d'infrastructures et équipements
- **Assurer la gestion technico-économique de chantiers :** coût d'un projet et gestion des aléas
- **Elaborer un projet d'aménagement :** Analyse du site au regard de la commande et conception
- **Les + de la formation :** Un fort suivi individuel et des modules de Formations au choix :
 - Terrain de sport ou de loisir
 - Jardin méditerranéen



MODALITÉS D'ÉVALUATION

& validation de bloc(s) de compétences

Le BTSa proposé est un diplôme semestrialisé intégré au dispositif Européen LMD (120 crédits ECTS).

Le diplôme est découpé en 8 blocs de compétences (3 en matières générales et 5 en technique) qui sont évalués durant la formation par des épreuves certificatives.

Pour obtenir le BTS il faut obtenir 10 de moyenne à l'ensemble des épreuves. Une moyenne inférieure à 10/20 sur l'ensemble des épreuves professionnelles est éliminatoire.

Pour toute demande de renseignement et démarches d'inscription contactez Mme Laurine ROCHEBLAVE MORGAVI : recrutement.agrocampus30@educagri.fr

PRÉINSCRIVEZ-VOUS

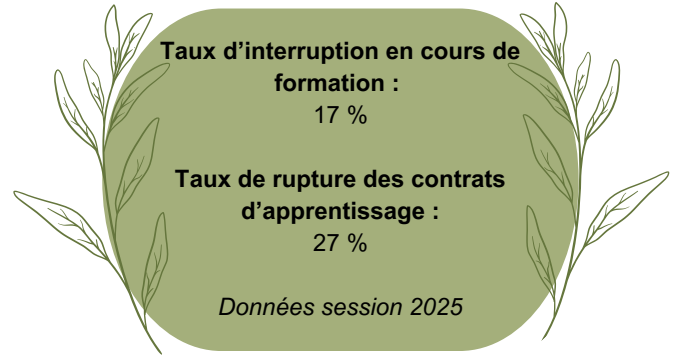


FORMATION

1350 heures dont 19 semaines de formation en centre en première année et 21 semaines de formation en centre en seconde année. De septembre à juin sur 2 ans

100% en présentiel

Les modalités d'adaptation possibles : Parcours de formation individualisé si le niveau d'entrée de l'apprenant permet la validation d'acquis académiques.



TARIFS

Financement & rémunération

Tarifs de Formation :

- 7 520€/an entreprises secteur privé
- 6 400€/an entreprises secteur public

Modalités de financement :

- Apprentissage : **Gratuité pour l'apprenti** car prise en charge OPCO et entreprise
- Contrat de professionnalisation : Prise en charge OPCO et entreprise

Informations rémunération :

- Rémunération des apprentis : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>
- Rémunération du contrat de professionnalisation : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F15478>



POURSUITE D'ÉTUDES

Les principaux emplois sont :

- Chef d'équipe ou chef de chantier
- Chef d'Entreprise
- Conducteur de travaux paysagers
- Technicien dans des services espaces verts et environnement des collectivités
- Responsable des espaces verts
- Collaborateur du concepteur paysagiste

Mise à jour le 06.02.2026 - Fiche RNCP valable jusqu'au 31.08.2029